Femmes et sport

2002/2280(INI) - 05/06/2003 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport d'initiative de Mme Geneviève FRAISSE (GUE/NGL, F) sur les femmes et le sport, le Parlement européen se rallie entièrement à la position de sa commission au fond (se reporter au résumé précédent). Pour l'essentiel, le Parlement demande une meilleure reconnaissance de la dimension spécifiquement féminine du sport, tant dans sa pratique que dans son accès. Le Parlement appelle tout particulièrement les États membres à renforcer l'activité sportive scolaire et parascolaire pour les filles et à développer des politiques d'insertion sociale des jeunes filles par le sport. Tout doit être mis en oeuvre pour permettre aux femmes de pratiquer un sport notamment en prévoyant des structures d'accueil ad hoc pour les enfants et en prévoyant une bonne desserte des centres sportifs. La Commission est, quant à elle, appelée à soutenir la promotion du sport féminin dans ses programmes et actions communautaires. Le Parlement propose notamment d'inscrire dans la future Stratégie-cadre en matière d'égalité des chances 2006-2010, un objectif opérationnel consacré à la participation des filles et des femmes à la pratique sportive. Toutefois, la demande formulée par la commission au fond de créer une Unité "femmes et sport" au sein de la Commission n'a pas été retenue par la Plénière. Dans les entreprises, des efforts doivent également être faits pour faciliter la pratique d'un sport pour les femmes. De même, dans le vie sociale, toute forme de discrimination directe ou indirecte doit disparaître à l'égard des femmes athlètes, que ce soit au travail ou ailleurs. Enfin, le Parlement insiste pour renforcer la participation des femmes à la prise de décision dans la hiérarchie sportive. Il est notamment demandé aux États membres de conditionner le subventionnement de groupements sportifs à des dispositions statutaires garantissant une représentation équilibrée des femmes à tous les niveaux. À noter que la demande de la commission au fond de soutenir "financièrement" le fonctionnement du réseau européen "Femmes et sport" (EWS) n'a pas été reprise dans la résolution finalement adoptée en Plénière.